

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS**

Ville de Lallaing

Convocation du 21 mars 2019

Séance du 26 mars 2019 à 18h00 Salle des Mariages

Présidence de Monsieur Jean-Paul FONTAINE,

Maire, Président du CCAS

8 Membres en exercice

PUBLIEE LE

Présents : M. Jean-Paul FONTAINE, Mme Françoise MAES, Mme Paule NICOLE, M. Joël LENGLIN, Mme Christine DEGRYSE, M. Jean-Claude HUMETZ.

Absente excusée : Mme Laurence WASSON, Mme Martine TASSART-TENEDOS.

Procuration (s) : Mme Laurence WASSON donne pouvoir à Mme Christine DEGRYSE, Mme Martine TASSART-TENEDOS donne pouvoir à Mme Françoise MAES

Nombre de Votants : 08
Pour : 08
Contre : 00
Abstentions : 00

N°	2019	02	08 a
----	------	----	------

SECOURS EXCEPTIONNEL - SEJOUR CLASSE DE NEIGE - COMMUNAL

Monsieur le président du CCAS rappelle au Conseil d'Administration du CCAS que des secours exceptionnels sont attribués par le CCAS. Une aide concernant un séjour au ski est demandée pour deux familles bénéficiant de l'aide sociale du CCAS.

Une aide de 124.50 euros pour chacune des deux familles est demandée.

Le Conseil d'administration du CCAS, après en avoir délibéré,

DECIDE au vu du dossier, d'attribuer une aide exceptionnelle d'un montant de 124,50 euros (cent vingt-quatre euro et cinquante centimes) au profit de la Commune de Lallaing pour chacune des deux familles.

La dépense sera imputée à l'article 6561 Fonction 5235 Secours du budget primitif CCAS 2019.


Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits
Ont signé au registre les membres présents
Pour extrait certifié conforme,
La Vice-Présidente du CCAS

Mme F. MAES 